



Alain Fogue, enseignant de Droit, et par ailleurs trésorier national du MRC, vient de publier sur les réseaux sociaux un texte, dans lequel il peint littéralement en noir le recteur Adolphe Minkoa She, qui aurait, selon lui, tenté de briser le parcours d'un jeune étudiant de l'université de Yaoundé II-Soa. Une histoire qui n'est pas très loin de celle de [Joseph Thierry Okala Ebode](#), dont la soutenance de sa thèse de doctorat a été brusquement suspendue pour des raisons inavouées.

Lisons

L'histoire est racontée par Alain FOGUE qui était le directeur de recherche de Noah Edzombi:

“L'affaire concerne, une fois de plus, une bourse d'étude qu'un jeune étudiant, NOAH EDZIMBI François Xavier, a décroché, tout seul comme un grand, pour l'Ecole Supérieure de la Francophonie pour l'Administration et le Management en Bulgarie. Monsieur NOAH EDZIMBI dont j'ai dirigé les travaux en Master a fait acte de candidature pour cette bourse d'études en septembre 2016 et a été reçu. La formation était étalée sur deux années pendant lesquelles au bout de la première, le candidat devait retourner au Cameroun avant de repartir en Bulgarie. Le montant mensuel de sa bourse était de 1200 EUR soit environ 800.000 frs. Plus que le salaire de son directeur de travaux resté au Cameroun.

Après la première année passée avec brio, M. NOAH EDZIMBI revient au Cameroun. Son École le contacte pour lui dire qu'il doit impérativement revenir avec les originaux de ses diplômes de Licence et de Master. Il n'a aucune inquiétude face à une telle demande car il a régulièrement passé ses diplômes. Il se rend à l'université où il demande la délivrance de ses diplômes. L'administration lui répond que c'est une question que seul Monsieur le Recteur peut régler. Il tente en vain de rencontrer « Monsieur Dieu ». Il multiplie les correspondances adressées à ce dernier qui toutes restent sans réponses. Le temps passe et la date à laquelle il doit impérativement être rentré en Bulgarie approche, mais il a pour seul interlocuteur au Rectorat le garde-corps du Grand Patron qui, à sa façon, lui explique qu'il ne peut pas voir Monsieur le Recteur. En désespoir de cause il saisit Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur de son cas devenu désespérant. Plus prompt, le MINESUP saisit par correspondance Monsieur le Recteur du cas et lui rappelle que conformément aux textes, c'est à lui qu'incombe la délivrance des diplômes. Mais malgré le respect que le Grand Prof MINKOA SHE voue à sa hiérarchie, la correspondance du Ministre d'État FAME NDONGO ne suffira pas à mettre un peu d'humanisme dans son cœur pour sauver le pauvre jeune camerounais de la perte de sa deuxième année de formation et donc de sa bourse d'études.

Voilà comment ce jeune Camerounais, issu d'une famille modeste, qui grâce à son travail a décroché seul une bourse d'étude l'a finalement perdue à cause de la méchanceté de son propre Recteur.

Ce même jeune Camerounais dont j'étais le directeur de thèse, a vu l'acharnement du Grand Prof se poursuivre contre lui pour sa soutenance.

Sa thèse est restée bloquée dans le bureau du Recteur pendant deux ans parce qu'un rapporteur interne à l'université avait émis un avis défavorable. Le règlement prévoit qu'en pareille situation le Recteur désigne un rapporteur arbitre. Par punition, comme l'a confirmé le jeune agrégé Prof Germain NTONO TSIMI dans l'audio en circulation, le Recteur a refusé de le faire.

C'est grâce à son inscription à l'université de Douala acceptée par Monsieur le Recteur Magloire ONDOA avec la bénédiction de Monsieur le Ministre d'État Jacques FAME NDONGO que ce jeune Camerounais a échappé après deux ans au triste sort que lui avait préparé par méchanceté le Recteur MINKOA SHE.

Le vendredi 24 juillet 2020, alors que sa soutenance était prévue après celle de Thierry OKALA EBODE, devenu malgré lui le symbole de la méchanceté inutile du Recteur MINKOA SHE, il a eu plus de chance et a soutenu. Il est aujourd'hui docteur PhD en Sciences Politiques, malgré tout ce que lui a fait endurer le Grand et méchant Prof.”